

## TRAVERSEE DES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Randonnée itinérante en ski nordique en autonomie (pulka)  
Hébergement en refuges et tipi  
6 jours, 5 nuits, 6 jours de ski (100% hors-piste)



*Le principe de ce séjour est de prendre le temps de s'immerger dans la plus grande réserve terrestre de France, les hauts plateaux du Vercors et plus particulièrement son extrémité sud. Notre mode de déplacement doux, en ski de randonnée nordique, associé à nos nuitées fugaces en bivouac permettent une exploration intime du Vercors sur des secteurs sans aucune présence humaine l'hiver.*

*Cette immersion est possible avec un relatif confort grâce à nos pulkas équipées d'un grand tipi et de son poêle à bois.*

*Notre rêve d'un temps plus humain en adéquation avec la nature se concrétise dans les montagnes de Glandasse, le cirque d'Archiane ou encore au Jardin du roi, bref des itinéraires plus que sauvages, royaume des bouquetins.*

*Les panoramas sont à couper le souffle entre pins à crochet tortueux et falaises suspendues. La beauté des paysages traversés, où la solitude vous sera garantie, vous laissera des souvenirs inoubliables. De belles journées en étoile depuis le bivouac sont aussi prévues pour skier vers de magnifiques points de vue comme les rochers du Parquet.*

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Sommet de la Montagnette (1972 m)**

Nous commençons ce séjour par une belle journée en étoile pour se remettre sur les skis. Nous prenons notre temps, des conseils techniques sur la progression à plat, en montée et en descente sont distillés. Mais aussi nous partageons la chance d'évoluer dans cet environnement à la vie animale et végétale discrète mais foisonnante. Et quelle journée ! Nous rejoignons le sommet de la Montagnette (1972m) par le vallon du Combeau et le Pas de la Coche. De ce point culminant à presque 2000m d'altitude la vue s'étend sur le massif du Dévoluy et des Ecrins.

Retour à l'auberge où nous préparons les pulkas pour le lendemain.

Dénivelée + 700 m Horaire 5h00

**Nuit en Auberge**

## **Jour 02 : Le Jardin du Roi**

Nous partons en ski pulka depuis l'auberge tôt le matin car une longue et belle journée nous attend. Après avoir quitté le vallon du Combeau, c'est un Vercors très sauvage que nous traversons. De magnifiques vallons clairsemés de pins à crochets pour rejoindre le Jardin du Roi. Selon la légende, ce lieu aurait été offert par le Dauphin Louis XI à une bergère, qui le soigna lors d'une partie de chasse. Entre ciel et terre, l'érosion a sculpté dans les falaises d'innombrables tours, crénelées de pins à crochets qui surplombent le magnifique cirque d'Archiane.

Dénivelée + 650 m Horaire 7h00

**Bivouac en tipi avec poêle à bois**

## **Jour 03 : Dôme de Glandasse (2041 m)**

Cette journée se fera sans pulka (en étoile depuis notre campement) pour profiter d'un secteur très méconnu des hauts plateaux, la montagne de Glandasse. Son sommet, le dôme de Glandasse ou Pié Ferré (2041m) surplombe Die et offre une vue à 360°. L'itinéraire est un peu plus alpin avec un dénivelé conséquent mais quelle vue au sommet ! Si les conditions de neige ne sont pas favorables, la crête qui surplombe le cirque d'Archiane est tout aussi splendide et l'ascension du Rancou (1882m), une autre option.

Dénivelée + 900 m Horaire 6h00

**Bivouac en tipi avec poêle à bois**

## **Jour 04 : Plaine de Peyre Rouge**

Réveillés par les chants des lagopèdes et tétras lyre, nous partons pour une belle journée sauvage en ski pulka entre vallons perdus et jasses abandonnées.... Nos skis tirent les pulkas à peine dérangés par la fuite d'un lièvre variable ou la rencontre fortuite du renard. L'objectif est d'atteindre la plaine de Peyre rouge, lieu de notre prochain bivouac. Nous nous rapprochons du Grand Veymont (2341m), plus haut sommet du Vercors qui domine les hauts plateaux leur donnant un caractère plus alpin. Derrière nous, le paysage est sublime vers la montagne de Glandasse. Entre les pins à crochets, nous pouvons deviner ce pic si reconnaissable, détachée des hauts plateaux, le Mont Aiguille.

Dénivelée + 350 m Horaire 6h00

**Bivouac en tipi avec poêle à bois**

## **Jour 05 : Les Rochers du Parquet**

Nous partons ce matin sans pulka pour rejoindre le magnifique promontoire qu'offrent les Rochers du Parquet. Cette crête est très esthétique et offre des vues époustouflantes sur le Mt Aiguille en premier plan et le massif de Belledonne. Nous prenons de la hauteur dans un paysage féérique fait de doux vallonnements au milieu des pins à crochets tourmentés. Retour au campement en milieu d'après-midi. Rangement du campement et nous partons pour 1H30 de ski pulka pour rejoindre notre refuge pour la nuit, la bergerie du Mont Aiguille.

Dénivelée + 550 m Horaire 6h00

**Nuit en refuge non gardé**

## **Jour 06 : Vallon du Combeau**

Le retour au vallon du Combeau s'effectue par les pâturages de Chamousset. Après une première montée, l'itinéraire suivant est très descendant pour rejoindre notre auberge de départ. Ce sera l'occasion de laisser les pulkas pour s'offrir un dernier point de vue sur le Dévoluy et le massif des Ecrins en gravissant la tête de la Chevalière (1951m).

Dénivelée + 400 m   Horaire 5h00

*L'itinéraire est donné à titre indicatif, le guide peut être amené à modifier le circuit en fonction de la météo ou de l'état de forme du groupe.*

## **POINTS FORTS**

- Une immersion en pleine nature dans la plus vaste réserve naturelle de France
- Bivouac confort (grand tipi spacieux et poêle à bois)
- Un encadrement professionnel spécialiste des expéditions nordiques et naturalistes.
- La convivialité d'une équipe et d'un effectif réduit. Un impact sur le milieu réduit.
- Variété des points de vue
- Matériel de ski de qualité
- Itinéraire hors-pistes damées (peu fréquenté), pulka à tracter avec harnais.

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

**Rendez-vous à 9h30 à l'auberge du vallon du Combeau.**

Sur place votre moniteur vous accueille, vous présente le séjour et vous accompagne lors de la location du matériel.

**Accès voiture :** Auberge du Combeau, Vallon de Combeau - 26410 Treschenu Creyers  
Au départ du village de Bénévisse, prendre la route du vallon de Combeau (route déneigée l'hiver)

**Accès train :** gare TGV de Valence

### **DISPERSION**

**Auberge du Combeau en milieu d'après midi.**

### **NIVEAU**

Niveau 4 sur une échelle de 5.

La difficulté de ce séjour ne vient pas de la durée des étapes mais de l'isolement et la rudesse pouvant être ressentis lors d'un raid en autonomie avec bivouac hivernal. Le déplacement en ski avec une pulka ralentit la progression et augmente la difficulté. Il est conseillé d'avoir déjà fait un mini-raid avec pulka avant de s'inscrire à celui-ci.

### **FORMALITES**

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

## HEBERGEMENT

Nuits en auberge, refuge non gardé et 3 nuits en bivouac sous tipi avec poêle à bois- Nous choisirons les emplacements en fonction des épaisseurs de neige et des vents dominants (dérangement moindre sur la faune).

Pique-nique les midis.

Dîners dans le tipi, en auberge et refuge non gardé.

## TRANSFERTS INTERNES

Taxi à votre charge depuis la gare de Valence si vous venez en train

## GROUPE

Les groupes sont constitués de 4 à 8 personnes **seulement**.

## PORTAGE DES BAGAGES

Vos affaires sont dans votre pulka, et il faut y ajouter une partie des provisions pour le raid. C'est donc chacun qui tracte son sac !

## ENCADREMENT

**Eric Poussin** : Son amour de la montagne au sens large est sûrement né de ses origines valdôtaines. Là où tout jeune puis plus grand il aime s'évader à ski, en randonnée ou encore en grim pant les belles falaises granitiques du Val d'Aoste à la recherche d'une authenticité perdue. "La pente nous fait devenir meilleur car on ne peut pas tricher !"

Un parcours de vie qui l'amène à quitter l'enseignement, passer des diplômes liés à l'encadrement sportif et en parallèle suivre des études en gestion et protection de la nature. Installé dans le Jura depuis plus de 25 ans, c'est un territoire qui lui correspond, une montagne aux valeurs humaines sincères et offrant encore de belles étendues sauvages.

Ses hivers, depuis plus de 15 ans, il les consacre à l'itinérance à ski, un mode de déplacement doux qui permet de parcourir de beaux vallonnements avec le plaisir de la glisse en prime. Laponie suédoise, Val d'Aoste, hauts plateaux du Vercors, Ubaye ou encore Briançonnais, ses spatules aiment découvrir toujours de nouveaux horizons et de nouvelles cultures.

## MATERIEL NON FOURNI

La fourniture du matériel n'est pas comprise dans le forfait de randonnée. Il faut être équipé de matériel de randonnée nordique récent. Ce matériel diffère de celui de ski de fond. Le ski est plus large avec des carres en métal, comme le ski alpin, mais avec des écailles. Le système de fixation implique un talon toujours libéré (norme 75 mm ou type rando nordique). L'idéal est de prendre un ski pas trop grand, la taille du skieur ou 5/10 cm de moins, plus maniable en hors-piste, et une paire de bâton dont le « panier » est assez large pour porter en neige fraîche.

Si vous souhaitez louer du matériel, il est possible d'en louer aux Rousses, lors du rendez-vous le dimanche. Le moniteur fournit les peaux de phoques si celles-ci se révèlent être utiles selon le terrain ou l'état de la neige.

Pour en savoir plus sur le matériel : [skiderandonordique-jura.weebly.com/ski-chaussures--fix.html](http://skiderandonordique-jura.weebly.com/ski-chaussures--fix.html)

## LOCATION DE MATERIEL DE SKI

Votre guide peut vous fournir le matériel de ski.

Comptez environ 90 € pour une location semaine (skis, chaussures, bâtons)

La location sera à régler sur place, mais il est indispensable de nous prévenir, et nous communiquer votre taille et pointure, pour que nous préparions le matériel.

Nous pouvons aussi vous proposer la location d'un matelas isolant (25 €) et d'un duvet (50 €).

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous recevrez une liste plus détaillée après votre inscription. L'équipement en vêtements chauds est primordial ainsi qu'un duvet – 20° et un matelas (non fournis). Sur la liste du matériel nous précisons ce qui peut être fourni et ce que vous devez amener.

## DATES ET PRIX

Dates du Mardi au Dimanche	Prix par personne
du 20 au 25 février 2024	690 €

**Départ garanti à 4 participants avec un supplément de 90 €/pers.**

**Autres dates sur mesure, nous consulter.**

## LE PRIX COMPREND

- Les frais de repas (à l'exception du petit-déjeuner le premier jour et du dîner le dernier jour)
- L'hébergement en auberge et refuge, en tipi
- Les frais d'encadrement
- Le matériel nécessaire au bon déroulement du séjour
- Les pulkas

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les apéritifs et autres boissons
- Vos achats personnels
- Les frais de transport vers / de Valence TGV ou à l'auberge de Combeau.
- Votre équipement personnel
- Le matériel individuel (skis / bâtons / chaussures / matelas / duvet)
- Supplément groupe de 4 et 5 pers : +90 €/pers.
- Les assurances
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans « Le prix comprend »

### Location de matériel :

- Chaussures + ski rando nordique : 90 € / personne
- Matelas : 25 € / personne
- Sac de couchage -20°C : 50 € / personne

## POUR EN SAVOIR PLUS

### ESPRIT DU SEJOUR

- Des étapes quotidiennes de 5h à 7h en moyenne, permettent de s'initier sans trop de difficulté aux pratiques du raid hivernal
- Observation et photographie de la faune possible en début ou fin de journée
- Apprendre à naviguer à l'aide d'une carte, d'une boussole ou d'un GPS
- Initiation possible d'abris à neige, igloo, abri norvégien et comment d'adapter au froid
- Convivialité, activité, connaissance de la nature.

Ce circuit n'est pas très engagé par la durée des étapes mais par l'isolement et la rudesse pouvant être ressentis dans un bivouac hivernal. Le déplacement en ski avec une pulka ralentit la progression, c'est pour cette raison que les étapes ne dépasseront pas 15 km en moyenne.

Ceci permettra de bien prendre le temps de s'installer et de découvrir ce qu'est un campement dans la neige dans des températures pouvant approcher les  $-20^{\circ}$ . Expérience de bivouac hivernal avec nuits sous tipi avec poêle à bois, refuge non gardé et une nuit en auberge rustique.

La météo peut ne pas être favorable à l'observation, à la photographie et à la navigation.

Ces séjours en autonomie n'ont généralement pas de programme préétabli au jour le jour. C'est la nature et ses opportunités qui dictent nos pas selon la météo, l'observation de la faune, les ressources du milieu, la sécurité. Seule la date du retour est une contrainte organisationnelle.

## INFORMATION SUR LA REGION

La réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, à cheval entre les deux départements (Drôme et Isère), représente une surface de 16 600 hectares dont 6 000 hectares de forêts (plus vaste réserve naturelle terrestre de France) et protège les plateaux situés de 1 050 mètres d'altitude au sommet du Grand Veymont (2341 m), dans la partie méridionale du massif, ainsi que le mont Aiguille, de Villard-de-Lans et Corrençon-en-Vercors à Châtillon-en-Diois. Elle a été créée le 27 février 1985 et la réglementation y interdit toute atteinte à la flore, à la faune et aux richesses minérales, tous travaux, toute circulation motorisée, toute publicité, toute activité industrielle ou commerciale, toute introduction de chiens (sauf chiens de berger autorisés), tout feu et campement. Des sentiers de grande randonnée sont aménagés, jalonnés par de simples abris, et permettent à 70 000 visiteurs par an de découvrir les Hauts-Plateaux.

La montagne de Glandasse, appelée plus communément le Glandasse, est située à l'extrémité sud du massif karstique du Vercors, dans le département de la Drôme. Il s'agit d'un vaste plateau bosselé, d'une altitude moyenne de 1 850 mètres, dans la continuité de celui du Vercors. Son sommet, le Dôme ou Pié Ferré, avec ses 2 041 mètres, est le troisième du département de la Drôme, juste après le Rocher Rond (2 456 mètres) et le Jocou (2 051 mètres). Entièrement comprise dans la réserve naturelle nationale des hauts plateaux du Vercors, la montagne de Glandasse est un paradis pour les mammifères sauvages les plus variés tels les bouquetins et les chamois qui abondent à flanc de coteau. Les sous-bois sont peuplés d'une multitude de passereaux. Il arrive de croiser quelques tétras lyres, et de voir dans le ciel gypaètes barbus ou choucas.

## INFORMATION SUR L'ACTIVITE

Le ski de randonnée nordique ou ski nordique est un formidable moyen d'exploration hivernale. Partir en raid nordique ne signifie pas forcément voyager sous des latitudes nordiques au delà du cercle polaire. L'aventure et le dépaysement sont totalement possibles en France. Il suffit de vivre une expérience hivernale à ski dans le massif du Jura ou du Vercors pour réaliser que les émotions et les paysages sont tout aussi riches que ceux que l'on ressentirait lors d'une expédition polaire.

Pour pratiquer la randonnée nordique, il faut avoir des notions dans : le ski, la randonnée et la vie en montagne dans des conditions hivernales. Pour une première expérience de raid à ski nordique, quelques jours suffisent. Une durée de 2/3 jours est largement suffisante pour s'initier et se préparer à une prochaine expédition à ski nordique. A raison d'une vingtaine de kilomètres par jour, on peut donc ensuite prévoir de parcourir à ski une centaine de kilomètres en une semaine. Cela correspond bien souvent à la traversée d'un massif français comme le Jura ou le Vercors.

## INITIATION RAID À SKI NORDIQUE ET EXPÉDITION POLAIRE

Le raid nordique est une randonnée à ski sur plusieurs jours ou plusieurs semaines. Le randonneur à skis passe ses nuitées dans des refuges ou en bivouac hivernal. Ce type de raid suppose que les participants aient une bonne forme physique et une technique à skis adaptable à tous types de terrains.

Le raid à ski en autonomie avec pulka se pratique dans les massifs français comme le Jura ou le Vercors mais aussi à l'étranger comme en Suède sur la célèbre Kungsleden.

Le raid s'arrête là où l'expédition polaire commence. La différence peut-être dû à l'engagement nécessaire pour l'expédition : le climat, l'isolement, la logistique peuvent rendre les conditions du raid à ski plus sévères.

## L'ÉQUIPEMENT DU RAID À SKI NORDIQUE

Un élément essentiel dans la réussite de l'aventure !

Les pulkas sont fournies pour le raid nordique. Skis, fixations et chaussures doivent être adaptés au type de terrain traversé et robustes pour résister aux sollicitations du skieur. Vous pourrez louer ce matériel si vous n'avez pas votre propre équipement (voir paragraphe tarif). Pour les raids à ski avec nuitées en refuge, bien souvent une popote, un duvet et un matelas suffisent.

Mais un séjour avec bivouac hivernal dans le Vercors est plus exigeant. Nous fournissons le matériel spécifique nécessaire pulka, tipi..., mais vous devez prévoir un duvet -20°C, un matelas et votre matériel de ski (possibilité de louer tout cela, à régler directement au guide le J1.

## LES ORIGINES DU RAID À SKI AVEC PULKA

Les Samis de Laponie utilisant depuis toujours des rennes tractant des traîneaux en bois pour transporter familles, marchandises et habitations. La pulka est un terme suédois (on utilise pulk en Norvège, pulkka en Finlande, ou sled pour les Anglais) qui désigne un traîneau de transport. Cette luge est généralement tractée par un skieur ou par un marcheur en raquettes à neige, par un chien ou fixé à un scooter des neiges.

S'inspirant des peuples de Laponie, la pulka est devenu le traîneau traditionnel pour la conquête des pôles. De nos jours, elle est utilisée pour le loisir, en raid nordique et lors d'expédition à ski.

Pour le randonneur nordique, la pulka remplace un gros sac à dos : à charge égale, il est plus facile de tirer du poids sur la neige que de le porter sur le dos tout au long d'un raid nordique. Le poids est évidemment un facteur de ralentissement et de fatigue lors de la progression. Lors d'expéditions ou de raids à ski au long cours, il est fort utile de peser l'ensemble de l'équipement afin de vérifier le poids final à porter ou à tracter. Le portage par sac à dos est possible, mais si votre chargement avoisine les 25 kg et plus, il est évidemment préférable d'opter pour le transport par pulka. La pulka permet au skieur d'être autonome dans les régions dépourvues d'approvisionnement. Le traîneau permet de randonner en autonomie de plusieurs jours à plusieurs semaines.

## SE PRÉSERVER CONTRE LE FROID ?

Des vêtements adaptés permettent de lutter contre les déperditions de chaleur pendant le raid à ski. Les textiles techniques et particulièrement ceux en laine Mérinos permettent de lutter contre le froid. Exemple d'habillement en raid :

Pour le haut : Bonnet chaud, sous-vêtement à manches longues, un deuxième sous-vêtement à manches longues plus épais, Veste Soft Shell, Veste de protection type Gore-Tex, Doudoune utile pour les arrêts ou le bivouac.

Pour le bas : sous pantalon chaud, Pantalon de protection type Gore-Tex, Chaussettes montantes et chaudes.

Ne pas oublier gants ou moufles, et sur-chausse pour le bivouac hivernal.

## VOS ENGAGEMENTS

En faisant le choix de partir sur ce séjour vous vous engagez à respecter une éthique qui lui est propre. Pour le bon déroulement de ce séjour nous vous demanderons donc de :

- . Ne pas vouloir observer ou prélever à tout prix
- . Adopter un comportement discret et silencieux : chuchoter, porter des vêtements adaptés, se déplacer sans bruit, éviter d'être trop odorant (parfum, déodorant)
- . Se couper du quotidien en laissant téléphone et ordinateur à la maison
- . Réduire au maximum votre impact sur le milieu

# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com), ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

## ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + extension COVID (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).



- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

#### L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

#### Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

#### Extension COVID :

Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour  
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

#### ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex